



Département de la Drôme
Commune de Venterol

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 MARS 2016

~~~~~

Date de convocation : 2 mars 2016

L'an deux mille seize, le sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents.

Marie-Anne LAPORTE a été nommée secrétaire de séance.

-----

Le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

- modalités de recrutement d'une vacataire  
Accord à l'unanimité.

### 1) **Procès-verbal des séances précédentes.**

Après lecture par les conseillers, le procès-verbal de la séance du 18 janvier 2016, est approuvé à l'unanimité.

Le maire demande aux élus de signer les comptes-rendus des deux précédentes séances.

### 2) **Conventions de servitude de passage de canalisations**

Lors des récents travaux de réfection des réseaux de Venterol, de nouvelles canalisations ont été posées en propriétés privées. Cinq parcelles appartenant à cinq propriétaires sont concernées. Le maire rappelle aux élus la nécessité d'établir des conventions de servitude de passage.

La procédure étant longue et minutieuse, il a été fait appel à une rédactrice spécialisée qui se charge de tout, de la rédaction à l'enregistrement au service des hypothèques de Valence. Les éléments nécessaires lui ont déjà été transmis et la rédaction est en cours. La prestation sera facturée 672 euros, hors frais de dépôt d'acte aux hypothèques.

Proposition votée à l'unanimité.

### **3) Attribution des subventions aux associations.**

Une vue d'ensemble des demandes de subvention a été réalisée avant décision définitive. Le maire rappelle qu'une des conditions sine qua non d'attribution est la demande écrite de l'association, accompagnée du bilan financier.

### **4) Synthèse budgets 2015 et préparation budgets 2016**

Le Maire a présenté aux élus les premiers éléments du compte administratif, et évoqué les travaux à prévoir et/ou à inscrire lors de la préparation du prochain budget. La liste n'est pas définitive et peut évoluer selon les propositions d'ici la prochaine réunion du conseil qui sera consacrée au vote des comptes administratifs 2015 et des budgets 2016.

### **5) Intervenant en ateliers périscolaires :**

Les intervenants extérieurs facturent aujourd'hui entre 35 et 40 € l'heure d'activité périscolaire.

Il est possible de réaliser des économies en confiant des activités à un vacataire rémunéré directement par la mairie. Le coût horaire, charges comprises, serait de 26 € environ correspondant à une rémunération horaire nette de l'intervenant de 15 €.

Karine NOYER, personne qui a déjà travaillé pour la mairie et qui dispose de toutes les qualifications requises, pourrait animer plusieurs ateliers.

Cette proposition est validée à l'unanimité par les conseillers. Un contrat lui sera proposé pour trois heures hebdomadaires sur la période de mars à juillet 2016.

Martine TOURRE, dans un souci d'équité, demande que cette décision soit également appliquée à Mme RISTE, lorsqu'elle organise l'activité périscolaire cuisine. En effet, sa rémunération courante est inférieure à celle mentionnée ci-dessus.

Avis favorable à l'unanimité. Un contrat de vacataire lui sera proposé à l'occasion.

### **6) Dossiers en cours**

#### **\* Déclaration d'Utilité Publique du projet d'aménagement de l'entrée Nord de Venterol**

L'arrêté a été signé par le Préfet. Il sera affiché en mairie pendant deux mois, durée réglementaire.

Il a été notifié au nu-propriétaire et à l'usufruitière du terrain. Le dossier, au terme des 2 mois sera transmis au juge d'expropriation pour que l'affaire suive son cours.

Le projet peut donc être poursuivi, un recours éventuel n'étant pas suspensif. Les dépenses d'étude, indispensables pour le montage des dossiers de subvention, seront inscrites au budget 2016.

\* **Terrain Marcellin** : nous n'avons pour le moment aucune information de la part de la SAFER qui s'occupe de la vente des terrains et de la maison. Nous savons néanmoins que les candidats sont nombreux.

\* **Révision du PLU** : le référent CAUE de ce dossier, a été indisponible pendant un moment, ce qui a encore entraîné du retard. Les cabinets d'études présélectionnés présenteront leur proposition le 18 mars prochain.

\* **Sécurité salle polyvalente** : Dans le cadre de la sécurité des ERP (établissements recevant du public), un contrôle de la salle polyvalente a été effectué le 15 février 2016 par la commission sécurité du département (SDIS, gendarmerie, Sous-Préfecture et maire). De nombreuses observations ont été formulées. Les travaux de remise aux normes ont été effectués (pour plus de 1000 €) en urgence et la commission a validé la conformité le 24 février 2016.

Par ailleurs, les plans d'évacuation de cette salle, de l'école et de la mairie ont été mis à jour.

\* **Bistrot de Venterol** : la municipalité a procédé à des travaux de réparation et de mise aux normes (toiture, électricité, plomberie, hotte aspirante) du bâtiment lors du changement de propriétaire. Le montant global dépasse 5000 €. L'inauguration de ce nouveau bar restaurant le 4 mars dernier a connu un franc succès.

\* **Café de la Poste** : les travaux étant terminés, le restaurant ouvrira le 8 mars et l'inauguration est prévue le samedi 12 mars.

Les élus se réjouissent de voir la réouverture de ces deux établissements.

\* **Taxe de séjour** : la commune bénéficie d'un crédit de 9567 € auprès de la CCVE, issu de la perception des taxes de séjour sur 3 ans : après concertation, les élus décident de demander le versement de cette somme en 2016, afin de financer l'achat de matériels ou projets en lien avec la liste transmise par la CCVE. Diverses pistes liées au tourisme ou à l'événementiel sont déjà évoquées. A revoir en commission.

#### \* **Tour de table**

**Paul Renoud Grappin** : Ralentisseur sur la route départementale, hameau de Novézan : aucune réponse officielle n'a encore été transmise en mairie, mais notre demande d'installation de dos d'âne va être refusée par la Direction des déplacements de la Drôme, car située hors agglomération. D'autres solutions sont en cours d'étude.

**Maryse Bonnevie** : Repas des aînés : 58 participants ont dégusté un repas délicieux, préparé par Estelle RISTE, la cantinière de l'école, répondant aux préférences des aînés, et à la grande satisfaction de tous les convives. Le coût est en baisse par rapport aux années précédentes.

**Manuel Imbert** : La compagnie théâtrale Volt propose une représentation dans la salle polyvalente de Venterol. Accord unanime. Maryse Bonnevie de charge de la coordination avec Volt.

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au lundi 4 avril 2016 à 18h00** (vote des budgets).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30